

Chère Madame Rochard,

Je prends la peine de vous répondre pour plusieurs raisons.

D'abord pour vous signifier mon indignation face aux propos que vous tenez dans votre « lettre ouverte ».

Ensuite pour vous faire part de mon sentiment personnel (mais aussi je pense celui de beaucoup d'autres) ainsi je n'engagerai que moi dans ce courrier car malgré ma fonction de maire, je laisse à mon équipe sa liberté de pensée et de s'exprimer.(ce qui ne semble pas être le cas dans certaines associations)

Il y a quatre ans quand nous avons créé la commission PLU, le seul objectif était d'inviter le maximum de représentants à participer à l'élaboration de ce document si important pour l'avenir de notre commune. Nous avons le choix entre travailler juste avec des membres du conseil municipal fraîchement élus et représentant légitimement la population, ou bien de l'étendre à d'autres personnes, qui nous le savions n'auraient pas forcément la même vision que nous.

Si nous avons fait le choix de l'élargir c'était bien pour signifier l'expression d'un exercice démocratique le plus participatif.

Nous savions également à l'époque que plusieurs membres de votre association soucieux de l'avenir de leur commune feraient peser sur la commission un certain poids et cet exercice-là ne nous a jamais posé de problème du moment que la démocratie était respectée.

Aujourd'hui vous prenez la plume pour nous signifier la mise à l'écart des représentants non élus de cette commission dont vous vous faite la porte-parole sans les avoir d'ailleurs consultés.

Il me semble que vous confondez votre association avec les autres membres non élus et qu'il n'est pas bien de parler au nom de personnes qui ne vous l'ont pas demandé.

D'autre part vous mentionnez que c'est là le projet de l'équipe municipale, c'est vrai, le rôle de la commission élargie à toujours été d'avoir un avis consultatif et non décisionnaire, seul le conseil municipal délibère en dernier lieu.

Vous vous sentez indignée ! Eh bien moi aussi quand je lis certains de vos propos.

Vous dites d'abord n'avoir jamais été écoutée, **faux**, chaque fois que vous avez fait des propositions, nous avons étudié la possibilité de les intégrer ou pas dans le document. A chaque séance nous nous sommes efforcés d'avancer avec le plus large consentement possible et la majorité des avis a toujours été respecté.

Accuser certains membres de défendre leurs intérêts personnels n'engage que vous et cela est mensonger. Sachez qu'avec ce genre de polémique populiste on alimente le « tous élus, tous pourris ».

Quand vous accusez, soyez au moins claire cela laissera une chance de se défendre à ceux que vous ne citez pas. Laisser penser que des promesses ont été faites aux uns et aux autres concernant l'aménagement « font Molaize » est très grave car cela signifie que vous entendez par là de petits arrangements entre amis et je ne saurais vous laisser tenir de tels propos. Sachez qu'ils sont blessants pour ceux qui aiment leur village tout autant que vous.

Je parle en mon nom mais également en celui du conseil municipal, nous aussi notre objectif est de garder un village accueillant et agréable à vivre et vous n'avez pas le monopole du « bien vivre au Bois d'Oingt ».

Enfin pour terminer je reconnais volontiers que vos remarques étaient pertinentes et parfois fondées, mais reconnaissez de votre côté tous les efforts qui ont été consentis et que le document va également dans le bon sens.

Quant aux services de l'état le point de désaccord principal était lié à la densité qu'il nous imposait trop grande ; densité qu'il me semble vous avez toujours regretté. Nous avons négocié pour qu'elle soit moins importante et trouvé un accord : aujourd'hui cela semble encore vous choquer ... là j'ai du mal à comprendre !

Croyez bien que je regrette la lenteur avec laquelle nous avons élaboré ce document, mais l'avenir d'une commune nécessite un peu de réflexion et de patience, même si je regrette que ce document (d'état) ne nous appartienne plus vraiment aujourd'hui.

Désolé que vous ayez le sentiment d'avoir perdu votre temps, ce n'est pas mon cas !

Veillez recevoir, Madame, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Jean-Yves Trincat, membre de la commission PLU